

Bulletin Municipal Août 2016

LES TROIS CHABOTS

Tout sur l'actualité de Jarnac

À la Une:

Un grand Bravo à nos sportifs



JARNAC à fond le sport!



Équipements sportifs en ville

Mairie de JARNAC

Tel : 05.45.81.08.11 - Fax: 05.45.35.09.67 - Boîte vocale 7/7 : 05.45.81.40.48 – Mail : mairie@ville-de-jarnac.fr
www.ville-de-jarnac.fr

L'ÉDITO

Les 3 chabots reviennent avec la rentrée. J'espère que chacun a pu profiter de ce bel été pour se reposer, se ressourcer, bricoler, jardiner, pourquoi pas voyager...

Cet été fut riche en animations à Jarnac, tant celles organisées par la Ville que par les différentes associations jarnacaises.

C'est donc la rentrée pour tous les enfants, pour les sportifs également. Après un été 2016 riche en événements sportifs nationaux et internationaux, ne manquons pas de faire un petit retour sur nos sportifs locaux qui se sont illustrés depuis ces derniers mois :

- le club de Rugby, les champions de Poitou Charentes ont porté les couleurs de Jarnac jusqu'en demi-finale du championnat de France,
- les footballeurs catégorie U 17 ont gagné la Coupe Charente, et les séniors accèdent à la promotion d'honneur régionale,
- les basketteuses seniors montent en pré-national (à un échelon du niveau national),
- le club de Canoë Kayak a également brillé avec Elisa Roy, championne de France cadette en kayak descente (photos ci-dessous), Isaac Dufresne, Vice champion de France cadet en Kayak slalom et Vice champion de France par équipe junior en Kayak slalom avec Dylan Sourbé et Adrien Roux.

Vous avez également pu remarquer aux quatre coins de la Ville l'apparition d'appareils de fitness, qui connaissent déjà un franc succès. Le parcours qui jalonne tous les quartiers de la ville permet d'allier découverte des lieux et pratique sportive.

En cette rentrée, une délégation jarnacaise revient d'Ecosse où, à l'occasion des festivités du jumelage, un chêne a été planté pour ancrer encore plus la solidité des liens entre Jarnac et Dalkeith (photo ci-dessous avec Joe Wallace, Provost)

Une rentrée également pour les travaux qui vont reprendre dans les rues de Jarnac et notamment le giratoire de la rue de Condé, la rénovation des réseaux d'eaux usées dans les rues Eutrope Lambert et Abel Guy. Ces travaux occasionneront des gênes momentanées en matière de circulation.

Cet été ayant été marqué une fois encore par des attentats meurtriers, la sécurité des abords des écoles va être renforcée. Et même si le stationnement s'en trouve perturbé, n'oublions pas qu'il en va de la sécurité de nos enfants.

Pour finir sur une note positive, vous avez été nombreux à faire remonter votre satisfaction sur les réalisations des services horticoles en matière de fleurissement et d'agréments des espaces verts. Nous avons l'intention de continuer dans cette lancée d'originalité.

Je vous souhaite une belle reprise et bonne lecture.



SOMMAIRE:

Le Rugby en demi-finale....	p3
Environnement.....	p4
Équipements sportifs en plein air	p5
Fleurissement de la ville...	p6
Travaux.....	p6
Air de Loisir René Carlot....	p7
Un nouvel élan pour la commission Sociale.....	p7
Newsletter	p8/9
Infos pratiques	p10
Vigilance citoyenne.....	p11
Etat civil	p12



Après une saison riche en émotion, l'équipe de rugby de Jarnac a atteint les portes de la demi-finale du championnat de France de rugby (Promotion d'Honneur) dimanche 5 juin 2016. Retour sur le fabuleux parcours de cette équipe bien coachée.

Michel Delage, le Président de l'équipe, ne s'était pas trompé en faisant appel cette année au coach et ami Olivier Mattiuzzo pour former un trio de choc avec Daniel Favreau arrivé en 2015.

Comme il le disait quelques mois plus tôt « Leur état d'esprit convient au mien (...) je ne regrette pas mon choix car je suis satisfait du travail effectué. Les choses se mettent en place tant au niveau des seniors que de l'école de rugby. Quant à l'objectif, à court terme, c'est la Promotion d'Honneur et à moyen terme l'Honneur. On doit pérenniser ce club et jouer le meilleur rugby à Jarnac. » (Charente libre article du 13 novembre 2015 par Jean-François Chrétien).

Force est de constater que les résultats sont là. Les deux équipes seniors ont particulièrement brillé pour la première fois dans les annales jarnacaises, l'équipe prône fièrement deux titres de champions régionaux en réserve et en première. Plus encore, l'équipe 1 est restée invaincue toute la saison ce qui lui a permis de décrocher le précieux bouclier lors des finales régionales à Bressuire, face à Cherves. Cette fabuleuse ascension leur aura permis de vivre une aventure historique pour le club jusqu'en demi-finale du championnat de France.

Après une première étape à Limoges, face à une équipe corrézienne terrassée par nos jarnacais, s'en suivi Brest qui ne donna pas plus le change, et enfin arriva la défaite ultime des parisiens. Un jeu fort, rigoureux et organisé. Deux fabuleuses journées, dont une nautique, où l'on se serait cru au waterpolo comme en témoigne notre Adjoint aux sports Pierre Demont présent aux matchs, et les joueurs n'ont pas failli.

Comme le souligne Michou (Charente libre article du 5 juin 2016 de Jean François Chrétien) : « il y a un domaine qui me satisfait pleinement c'est celui de la discipline. En quatre matchs de phase finale, on n'a pris qu'un carton blanc la semaine passée

contre Saint-Quentin en Yvelines ».

Enfin le 5 juin dernier, les supporters ont pu se retrouver à Saint André de Cubzac pour une finale digne de ce nom contre Biscarosse. Un vrai engouement dans Jarnac, avec deux bus affrétés pour l'occasion et plus de 250 personnes. La Mairie s'était également habillée aux couleurs de l'équipe et bon nombre de conseillers et agents étaient présents. Il n'aurait pas fallu grand-chose pour arriver en finale, 3 minutes de plus auraient suffi. Les vainqueurs ont même fait une haie d'honneur à leurs adversaires jarnacais qui n'ont rien lâché. Super moment ! Les coaches, fiers de leurs joueurs au sortir du match, se voulaient encourageants « Mais non vous n'avez pas perdu, gardez la tête haute et soyez heureux ». Comme le veut la devise de Jarnac, *CONCUSSUS RESURGO* « À terre, je me relève ». Une des choses à garder sera l'état d'esprit : « bien jouer au rugby et bien vivre le rugby » la devise de l'équipe.

Une troisième place, pour cette jeune équipe en plein essor, c'est une belle performance. Et le Conseil municipal a souhaité fêter l'événement avec l'ensemble de l'équipe et des élus autour du verre de l'amitié. Un moment très convivial, couronné de chants sportifs. Vous ne le savez peut-être pas mais au rugby plus l'équipe monte dans la compétition et moins elle est subventionnée. La ville de Jarnac est fière de ses sportifs en général et du rugby en particulier. Le Maire a eu le plaisir de leur annoncer l'attribution d'une subvention exceptionnelle ainsi que 20 places pour le Blues Passions, pour que le sport rencontre la culture.

L'Adjoint aux sports et le Président de la CDC ont fait l'annonce commune de la réalisation de la plaine des sports de Jarnac. Ce projet monté et présenté par la commission Sport de Jarnac, sera porté par la CDC. Mr Martaud, son Président, s'est engagé à choisir le maître d'œuvre avant la fin de l'année afin de s'assurer de la continuité de ce projet au sein de la future communauté d'agglomérations.

Et c'est une bonne chose car pour concrétiser cette réussite, le club se lance dans la labellisation de son école de rugby pour la saison prochaine. La reprise des entraînements est fixée au 17 août. Nous souhaitons une saison riche à nos sportifs !



JARNAC EN ROUTE VERS LE « ZERO PHYTO »

POURQUOI ? :

Les produits phytosanitaires sont utilisés pour protéger les cultures des parasites, de certains insectes, de champignons ou de mauvaises herbes. L'usage de ces produits est largement répandu dans notre société, principalement pour l'agriculture, mais aussi pour l'entretien des espaces aménagés par l'homme à titre privé ou public. Le développement de ces produits a permis pendant toute la période d'après guerre, une augmentation des ressources alimentaires qui a largement bénéficié à toute une génération. Mais aujourd'hui les impacts négatifs de ces produits se font lourdement sentir, non seulement sur l'environnement, la biodiversité, mais également sur la santé humaine.

Par la pollution des eaux : Une fois appliqués localement, les pesticides vont se déplacer, par l'écoulement des eaux, dans les ruisseaux, les rivières, les fleuves. Certaines matières actives de produits, pourtant interdits, sont encore détectées dans nos eaux, même après des dizaines d'années.

Par la contamination de l'air : Les pesticides peuvent être transportés sur de longues distances avant de retomber sous forme humide dans les pluies ou les brouillards.

L'appauvrissement des sols : les sols sont exposés à une dégradation physique, érosion, désertification, saturation en eau, tassement...

POUR QUI ? :

L'impact sur la faune : En touchant la base de la chaîne alimentaire, ces produits diminuent les ressources pour

l'ensemble de l'espèce animale (oiseaux, amphibiens, mammifères). Un autre impact est celui de l'accumulation chez les prédateurs. En effet, les prédateurs des animaux que l'on souhaite éliminer vont consommer des insectes contaminés ou ayant développé une résistance au produit. Les prédateurs accumulent ainsi les doses toxiques et finissent par en mourir ou bien vont voir leur fertilité diminuer. L'insecte ou le rongeur ciblé est indirectement favorisé par le traitement utilisé contre lui. Encore un autre effet négatif est de détruire des espèces que l'on ne souhaitait pas, il peut s'agir d'espèces rares ou protégées.

L'impact sur l'homme : Aujourd'hui, à force d'aliments industriels, et à cause de la pollution de l'air et de l'eau, la flore intestinale d'une personne sur 4 est atrophiée. Ce qui entraîne un plus grand risque de développer une maladie chronique. L'utilisation fréquente et prolongée de certains produits peut entraîner des effets graves: cancer, leucémie, mutations génétiques. Chez les femmes enceintes, il y a une augmentation des risques de morts fœtales, ou d'avoir un enfant hyperactif, autiste ou développant un cancer.

La critique est facile, proposer des alternatives c'est mieux ! Ainsi les services horticoles, depuis cet été, ont cessé l'utilisation des produits phyto pour le désherbage sur la commune. Nous vous invitons à vous joindre à notre démarche écologique en supprimant à votre tour l'utilisation de ces produits dans vos jardins et en n'hésitant pas à arracher les mauvaises herbes sur les trottoirs devant vos maisons.



D'AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Aménagement du fleuve Charente :

L'anguille est un poisson menacé en raison du braconnage, de la pollution mais surtout en raison des nombreux obstacles sur son chemin de migration. En effet c'est un poisson qui traverse l'Atlantique pour se reproduire en mer des Sargasses. Les larves font le chemin inverse et se transforment en civelles sur nos côtes. Puis les civelles remontent nos fleuves, où elles s'épanouissent durant une bonne dizaine d'années, le temps d'atteindre une taille suffisante pour repartir dans les Sargasses.

C'est pourquoi l'Europe, la Région et le Département se sont alliés depuis plusieurs années pour financer et réaliser la « continuité écologique » du fleuve Charente d'ici 2018, de l'estuaire jusqu'à Châteauneuf. La passe à poisson est dans sa phase finale de travaux sur Jarnac.

Eclairage public :

Nous investissons dans des ampoules basse consommation et travaillons sur un projet de mise en place d'éclairage solaire.

Investissement presse à boue :

Suite à la mise en place de la presse à boue de la station d'épuration, nous accompagnons une procédure environnementale pour l'assèchement des boues en réduisant le tonnage à transporter vers le centre de recyclage des déchets en Dordogne. Le bilan carbone s'en trouve de fait amélioré.

Achat d'une voiture électrique :

Nous venons d'investir dans un véhicule électrique, et nous nous engageons à continuer dans cette démarche lors du renouvellement de notre parc automobile.

Recyclage des déchets :

Félicitations à vous tous pour la gestion de vos déchets! CALITOM a installé une benne supplémentaire à la déchetterie de Jarnac permettant de recueillir les literies, meubles, matelas...rendez-vous sur le site internet de CALITOM pour plus de renseignements.

ÉQUIPEMENT SPORTIF EN PLEIN AIR

JARNAC A FOND LE SPORT !

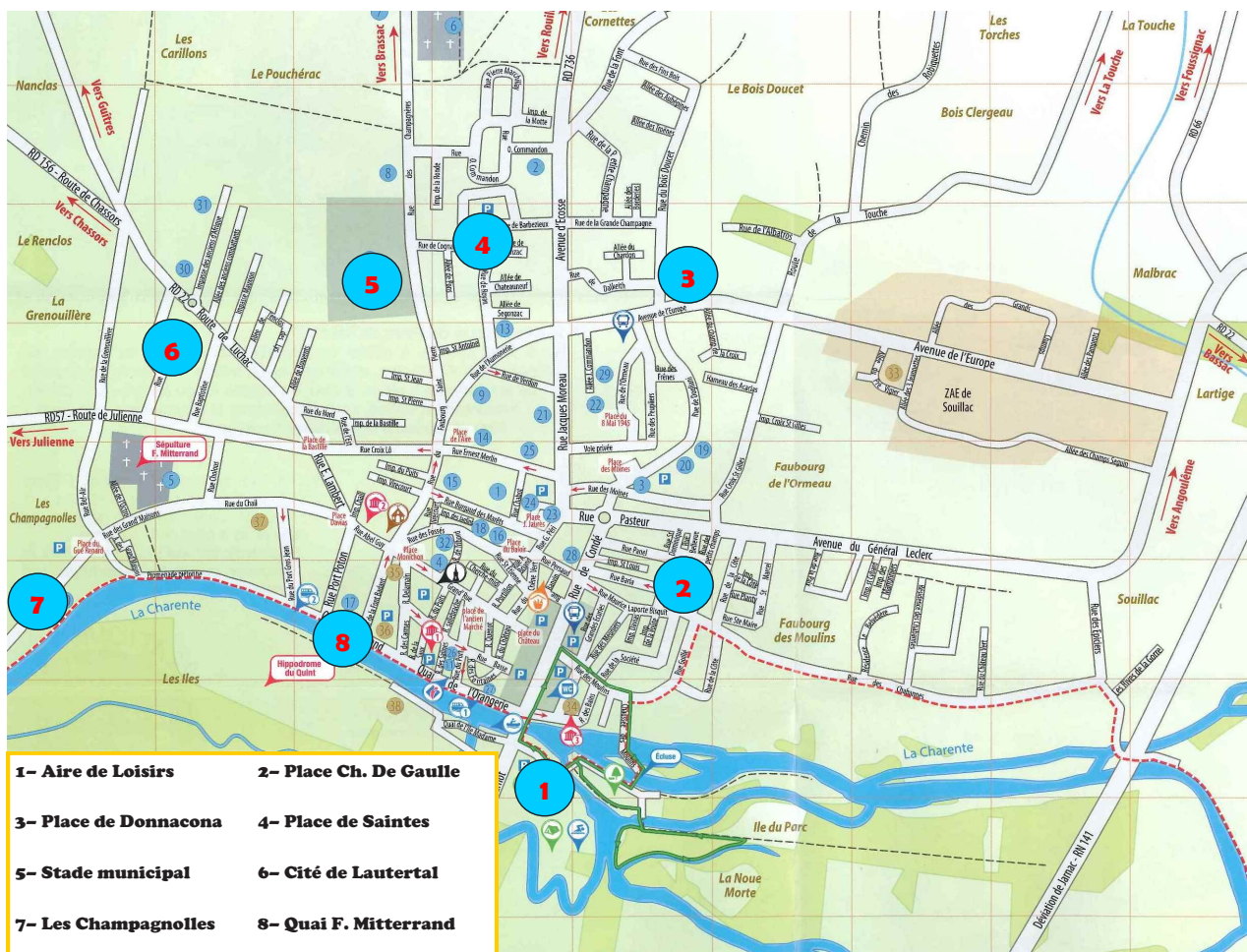
Vous ne le savez peut-être pas, mais 50 élus ou agents de la ville exercent une activité sportive régulière seuls ou via une association, souvent jarnacaise, et même en qualité d'entraîneur. L'équipe municipale est pour le moins sportive ! Si l'on ajoute à ce chiffre, les 29 associations sportives de la ville et leur millier d'adhérents, ou bien encore l'ensemble de nos promeneurs du dimanche (et des autres jours) on peut même s'accorder pour dire que la Ville de Jarnac peut être qualifiée de « SPORTIVE ». Et tous les sportifs vous le diront, la pratique régulière d'un sport est un bienfait pour la santé, et ce pour bien des raisons !

Alors après s'être creusé les méninges entre sportifs et non sportifs, avec des échanges enrichissants, la majorité a choisi d'installer des équipements de sport en extérieur un peu partout dans la ville.

Nous avons choisi de réaliser ce projet en interne, un challenge réussi par nos équipes en un temps record au vu des projets déjà en cours. Grâce au travail des services techniques, six emplacements sont déjà aménagés (aire de Loisirs, place Donnacona, place de Saintes, stade, cité Lautertal), et les deux derniers le seront d'ici la fin de l'été (place Charles de Gaulle, quai F. Mitterrand). Chaque emplacement est composé de 2 appareils à ce jour, qui seront complétés par un troisième l'an prochain. La combinaison de ces équipements permettra un travail physique complet, en associant des exercices faisant travailler les muscles du haut et du bas du corps.

Ludique, gratuit et en accès libre, le parc de fitness de plein air trouve sa place à mi-chemin entre les parcours de santé traditionnels et la salle de sport. En parcours complet, ou avec son propre parcours personnalisé, vous pourrez profiter d'une vingtaine d'appareils (vélo, triple twister, duo adducteur, barre à triceps, squat machine.....).

Grâce aux équipements de fitness extérieur, nous espérons pourquoi pas transformer ces places municipales en lieux de rencontres intergénérationnelles, autour de l'entretien physique, dans la bonne humeur et en toute sécurité. Pour tous, pour bien vivre à Jarnac.



FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La Ville décorée par vos enfants

Les massifs de la Ville se sont embellis de totems réalisés par les élèves de l'école Saint Pierre et de la Maison Familiale de Jarnac, en partenariat avec les services horticoles et sous l'impulsion de la commission Cadre de Vie. Belles réalisations ! La création des élèves est surprenante.

Vous pouvez également voir dans les endroits stratégiques de la Ville (Parc, place Charles de Gaulle, Mairie, etc) des panneaux dessinés par les élèves de l'école Ferdinand Buisson dans le cadre de la campagne de « Civisme et Propreté de la Ville ».

En remerciement de leurs participations actives, les élèves et leurs enseignants ont été invités à la Mairie le lundi 27 juin 2016 pour partager le Verre de l'Amitié.



TRAVAUX

Rond-point Carrefour rue de Condé :

La phase d'enfouissement des réseaux se termine. L'élaboration de l'étude du rond-point par le cabinet BETG se finalise en accord avec l'architecte des Bâtiments de France et la validation par la commission Travaux. La réfection de la voirie du rond-point sera réalisée par la société COLAS avec une prévision de fin de chantier en octobre. La décoration aura lieu en novembre.

Cimetière des Grands Maisons :

Nous venons de lancer l'étude nord du cimetière avec l'aménagement d'un parking, d'un espace couvert pour le recueillement, ainsi que le réaménagement des allées et de la végétalisation.

Cimetière du Roc :

L'agrandissement du jardin du souvenir sera réalisé par les services techniques de la Ville pour rendre ce lieu plus intimiste.

Place du Château (côté Courvoisier) :

Suite à l'esquisse validée par la commission Travaux et les Bâtiments de France, nous allons passer à la phase travaux

courant du 2ème semestre 2016, avec l'abattage des arbres en fin de vie, replantation, éclairage public à économie d'énergie et détection de mouvements. Le revêtement au sol sera identique à celui du parking du Baloir.

Signalétique :

Pour le respect des espaces verts, trottoirs et pour le bien vivre à Jarnac, une signalétique sera mise en place, qui nous l'espérons aura un impact positif sur les propriétaires de nos gentils "toutous".

Voirie :

Des enrobés viennent d'être réalisés pont de la Charente, quai de l'Orangerie et route de Julienne par le département de la Charente. La mise à niveau des tampons des eaux pluviales et des eaux usées et bouches à clés étaient à la charge de la commune.

Travaux à venir :

Le remplacement des conduites des eaux usées et eaux pluviales rues Eutrope Lambert et Abel Guy reste à réaliser.

La mise en place des P.A.V débutera avec la finalisation du rond-point rue de Condé.

INAUGURATION DE L'AIRE DE LOISIRS RENE CARLOT 03/06/2016

« En 1934, la Municipalité de Jarnac recrute René CARLOT, gymnaste sélectionné aux jeux olympiques de 1924, pour enseigner la gymnastique dans les écoles. Début 1936, elle déclare « bains publics gratuits » la partie de la Charente en face du parc Adolphe PERSAUD, avec René CARLOT, comme surveillant et moniteur.

Sous son impulsion, avec une équipe de bénévoles puis avec l'aide de la Municipalité, au fil des années la rive naturelle de la Charente deviendra à la fin des années 50 un plan d'eau de 3 bassins sécurisés. Les vieux wagons sont remplacés par des cabines en dur (vestiaires). Peu après la guerre, les premiers campeurs s'installent dans la prairie, accueillis par René CARLOT. En 1953, la Municipalité régularise cette situation en créant un camping municipal gratuit avec pour seule ressource, comme le souhaite René CARLOT, la carte des « amis de la baignade ».

C'est sous son contrôle, toujours bénévole, que seront réalisés les aménagements du camping et planifiée leur gestion jusqu'à sa disparition en 1975.

En reconnaissance et hommage au dévouement et bénévolat de cet homme exceptionnel, ainsi qu'à sa contribution au renom touristique de Jarnac, la présente Aire de Loisirs est dénommée « René CARLOT ».

Ce texte figure sur le panneau commémoratif avec des photos, situé à l'Île Madame. L'inauguration en hommage à René Carlot et à son parcours de vie a eu lieu le vendredi 3 juin 2016 sous la présidence de la Ville de Jarnac, de la commission Cadre de Vie et l'association des Amis de René Carlot. Cela a permis aux personnes présentes de renouer des liens d'amitié et d'évoquer des souvenirs d'antan.



UN NOUVEL ÉLAN POUR LA COMMISSION SOCIALE

Depuis de nombreuses années, la commission Sociale a mis en place des animations, principalement en faveur des personnes âgées (repas des aînés, ciné seniors).

Soucieux d'ouvrir le champ d'action du social à plus de bénéficiaires, les membres de la commission ont souhaité mettre en place des actions nouvelles pour toucher des publics en difficulté par rapport à leur situation d'isolement, de précarité...

En 2015, la commission a inauguré de nouvelles animations en ce sens. Ainsi, en septembre, une sortie a été organisée au bord de la mer avec pour objectif de sortir de l'isolement du quotidien des jarnacais qui, faute de mobilité ou du fait de leur précarité, n'ont pas l'occasion de s'offrir une sortie récréative.

Toujours dans cet esprit d'ouverture vers tous les publics, la commission Sociale a proposé, en fin d'année 2015, une animation en direction des enfants et des familles. Le temps d'un après-midi, les enfants ont pu faire connaissance avec les animaux de la ferme et bénéficier d'un spectacle et d'un goûter. Ces animations sont reconduites pour l'année 2016 et de nouvelles actions vont voir le jour avec le même

esprit de prendre en compte l'ensemble de la population pouvant rencontrer des difficultés.

Cet été, une sortie au zoo de la Palmyre a été organisée pour des petits jarnacais qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances.

En septembre, le café des parents sera une occasion pour les parents d'échanger, lors d'un moment de convivialité, autour de thèmes liés à la parentalité, à la gestion quotidienne de la vie de famille ou tout autre sujet à la demande des participants. Cet instant sera l'occasion d'accueillir des intervenants (conseillers en économie sociale et familiale, puéricultrice...) qui pourront répondre aux questions que tous les parents se posent, à un moment ou à un autre dans leur vie de parents, sur l'éducation de leurs enfants, sur les préoccupations du quotidien au sein de la famille. Il s'agira également de mettre en exergue les besoins des participants.

L'ajout de ces animations et actions nouvelles ne représentent pas pour la commission une augmentation du budget mais une répartition des actions vers des publics élargis : aînés, familles, personnes isolées, enfants.



Dimanche 4, 11 et 18 septembre : Courses hippiques

La Société des Courses de Chevaux du Pays du Cognac vous propose une journée de courses sur l'hippodrome du Quint à Jarnac. Renseignements au 06 86 93 42 48

Mercredi 7 septembre : Don du sang

Une collecte de sang est organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de Jarnac de 16h à 20h à la Salle des Fêtes de Jarnac.



Samedi 10 septembre : Brocante des commerçants

Organisée par l'Association des commerçants, Industriels et Artisans de Jarnac, dans les rues piétonnes du Centre-ville. Renseignements au 05 45 81 13 12

Samedi 10 septembre : Forum des Associations

Venez nombreux assister au 16ème Forum des associations culturelles, sportives, de loisirs et d'entraide de Jarnac. Pour la deuxième année, nous avons également invité l'ensemble des associations sportives de la Communauté des Communes à nous rejoindre.

Nous vous accueillons à la Salle des Fêtes de Jarnac le samedi 10 septembre de 10h à 17h.

Au programme de nombreuses animations, démonstrations et débats. Plus d'infos au service de la Vie Associative au 05 45 81 47 29.



Dimanche 11 septembre : Exposition de voitures anciennes

Comme tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, place du Château, venez assister à un rassemblement libre de collectionneurs et partager leur passion des voitures de collection. Renseignements au 06 62 83 67 71 vieuxvolantsjarnacais@gmail.com

Vendredi 16 septembre : Concert

A 20h30 Concert de clôture : Château COURVOISIER
Concert Franco-Japonais : piano/violon avec
Massanori Kobiki (piano) et Colette Babiaud au violon.
Billets en vente en ligne sur le site et à l'office de tourisme de Cognac.
Plus d'infos sur www.festi-classique.com



Vendredi 16 septembre : Rentrée littéraire

Présentation d'une sélection de romans parus pour la rentrée littéraire de septembre 2016 et lecture d'extraits par Mme Nathalie Jaulain, de l'association Post-Scriptum. Venez faire le plein d'idées-lectures ! À 18h30, à la Médiathèque Intercommunale de l'Orangerie. Entrée libre et gratuite.

Samedi 17 septembre : Vente-dédicace

Muriel Chassagne dédicacera son livre Les petites histoires de la Maison Bleue, issu de son expérience d'assistante maternelle à Jarnac. De 16h à 17h, à la Médiathèque Intercommunale de l'Orangerie.



Samedi 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Spectacle déambulatoire "Paroles de pierres": Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la mairie de Jarnac propose ce spectacle de la compagnie Le Moulin Théâtre.

Au cours d'une visite guidée sur la sculpture romane, quatre personnages s'éveillent de leur carapace de pierre et entendent bien voler la parole au conférencier, revanche obligée de huit siècles de silence ! Rendez-vous à 14h45 à l'église St Pierre. Réservation conseillée auprès du service culturel au 05 45 81 47 34. Spectacle gratuit

Samedi 24 septembre : Élection Miss Éléance Poitou-Charentes 2016

Une soirée conviviale et familiale, sous l'égide du Comité Miss Éléance. Un spectacle pour faire briller les yeux des petits et des grands. Un show plein de surprises: musique, danse, clown Bref un savant mélange de beauté et de solidarité !

Tous les bénéfices de la soirée seront reversés à l'association ETOIL'CLOWN qui envoie, chaque semaine, des clowns hospitaliers professionnels dans les 5 pédiatries du Poitou-Charentes : Rochefort, La Rochelle, Saintes, Niort et Angoulême.

19h - Salle des Fêtes- 8€/pers. Sauf <6ans : gratuit

Buvette sur place Réservez vite vos places !!! - ETOIL'CLOWN : 06 43 69 88 54



Vendredi 30 septembre : Festival «Au fil du conte»

La palabre des vestibules, par Ladji Diallo. Contes africains. Durée 1h15 Laissez-vous tenter par une aventure dans les villages de l'Afrique de l'Ouest. Les hommes et les bêtes y partagent l'intelligence et la bêtise, l'amour et l'amitié. Spectacle familial à partir de 9 ans. Entrée libre et gratuite. Médiathèque Intercommunale de l'Orangerie

RAPPEL DES REGLES DE STATIONNEMENT

Le stationnement de tout véhicule est interdit sur les trottoirs (même à cheval), ces derniers étant réservés aux piétons. S'agissant d'un arrêt ou d'un stationnement très gênant au sens du Code de la Route, l'amende encourue est de 135 €. Protégeons et pensons aux enfants qui rentrent à pied seuls de l'école, aux mamans avec poussettes et aux personnes handicapées en fauteuil qui se trouvent obligés d'aller sur la route, les trottoirs étant encombrés.



RAPPEL DES REGLES DE VOISINAGE A RESPECTER

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont la fréquence se différencie nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Jours ouvrables : 8H30 à 12H et 14H30 à 19H30 - Samedi : 9H à 12H et 15H à 19H - Dimanche et jours fériés : 10h à 12H

ARRETE PREFECTORAL RELATIF AUX BRUITS DE VOISINAGE :

BRUITS DE VOISINAGE

Article 15: Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

AUTRES BRUITS

Article 16: Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de télévisions, radios, chaîne HIFI, instruments de musique et appareils ménagers.

ARRETE – PREVENTION DES INCENDIES DE PLEIN AIR

Article 2 : il est interdit à toute personne d'allumer un feu de plein air.

Durant toute l'année, il est interdit d'éliminer les déchets par incinération tels qu'ils sont définis à l'article 1er de la Loi N°75-633 du 15 juillet 1975 modifié dont l'objet est « de valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou tout autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie ».

ARRETE - CONSOMMATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Suite au constat de personnes en état d'ivresse sur la voie publique, un arrêté temporaire applicable jusqu'au 16 novembre 2016 interdit la consommation de boissons alcoolisées place du Château, place du Balloir, place de Donnacona, rues piétonnes (Grand'Rue, rue du Portillon, rue du Chêne Vert, rue Persaud, rue Banvin), église et cimetières, stade, boulodrome, salle polyvalente et arrêts de bus. Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux de manifestations locales ni aux terrasses de cafés. En dehors de ces lieux la consommation est tolérée dès lors que les personnes sont majeures, laissent les lieux propres de tous déchets et que la consommation n'est pas excessive.

VIGILANCE CITOYENNE

Afin de conforter la sécurité et le vivre ensemble dans notre cité, le Maire et le Conseil ont souhaité que la ville organise la « Vigilance Citoyenne » : un dispositif de coopération des habitants avec la Gendarmerie.

Le Commandant de Gendarmerie du groupement de Cognac avait suggéré dernièrement, à la suite des consignes du Ministère de l'Intérieur, la mise en place d'un tel dispositif qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires (Barbezieux, Châteauneuf,...). L'objectif est de renforcer la solidarité entre les habitants ainsi que la prévention de la délinquance par une vigilance de proximité en lien avec la Gendarmerie.

Il faut savoir que la « Vigilance Citoyenne » repose sur le volontariat de citoyens attentifs à la vie de leur quartier qui n'exercent pas de surveillance, ni ne remplacent les forces de l'ordre. Il s'agit uniquement de transmettre des informations en ce qui concerne un véhicule suspect, un

démarchage à domicile insistant, une porte ou fenêtre ouverte pendant l'absence des occupants, une personne âgée non vue depuis quelques temps ou encore, une situation préoccupante dans son lieu de vie (lotissement, copropriété). En sachant qu'en cas de situation d'urgence, le 17 est et reste le numéro de téléphone à composer.

Le Conseil a voté l'adhésion au principe. La prochaine étape est la présentation de ce dispositif à la population. Une réunion publique sera organisée en ce sens d'ici la fin de l'année.



INFO FLASH

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le poissonnier "Les Marinières" qui se trouve d'habitude devant les Halles sera très prochainement à l'intérieur du Marché (au plus tard le 3 Septembre 2016) suite à l'obtention d'un emplacement par la Communauté de Communes de Jarnac.



Et vous, vous achetez vos amis ?

Adoptez !

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspsa.fr
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85

CONFÉDÉRATION NATIONALE
spa
DEFENSE DE L'ANIMAL

**JE N'AI PAS BESOIN DE 30 MILLIONS D'AMIS
MAIS D'UN SEUL.**

#NONLABANDON
Agiassons sur 30millionsdamis.fr

FONDATION
30
MILLIONS
D'AMIS
RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

KLEEMANN Mélissa Jeanne née le 28/04/2016 à Soyaux

MAILLOUX Robin né le 27/05/2016 à Soyaux

GAILLET ROY Maxence né le 02/06/2016 à Chateaubernard

MARIAGE

BOISUMAULT Jean-Charles et BARDY Agathe le 07/05/2016

PASQUET Marc et RAYNAUD Pauline le 16/07/2016

GAUTHIER Jérôme et BOUDET Alexandra le 30/07/2016

RAVELAUD Dominique et MANCEAU Sophie le 06/08/2016

DIOT Damien et AYROULET Stéphanie le 06/08/2016

DÉCÈS

FOUCHE René le 21/03/2016 à CHATEAUNEUF SUR CHARENTE

ROULET Raymond René le 24/03/2016 à JARNAC

SEJOURNE, née GIRAUD-VINET Monique le 23/03/2016 à CHATEAUBERNARD

JOBIT née ENGELHARD Sylvie le 30/03/2016 à CHATEAUBERNARD

MAUFFRAIS Henri le 29/03/2016 à PESSAC

DELOGIN, née DÉFARGE, Ginette le 13/04/2016 à JARNAC

FLACONNÈCHE Bernard le 12/04/2016 à CHATEAUBERNARD

JOUBERT Pierre le 20/04/2016 à JARNAC

BRETHENOUX, née DUMONTET, Ginette le 22/04/2016 à JARNAC

GUÉRIN, née MOINOT, Renée le 23/04/2016 à JARNAC

HASSELWANDER, née MEUNIER, Lucie le 27/04/2016 à JARNAC

BOUTIN, née DANGLADE, Georgette le 08/05/2016 à JARNAC

POYAULT, née ALPHONSE, Marie Linette le 14/05/2016 à JARNAC

PILOTTE Henri le 29/05/2016 à JARNAC

SALLAT, née DOUILLARD, Paulette le 30/05/2016 à JARNAC

HUBERT, née BOISSARD, Odette le 06/05/2016 à CHATEAUBERNARD

MOREAU, née DEVAUX, Jeannine le 23/05/2016 à CHATEAUBERNARD

DARAGON Robert le 6/23/2016 CHATEAUBERNARD

LIMOUZIN, née GIRARD, Albertine le 01/07/2016 à JARNAC

LABADIE René le 02/07/2016 à JARNAC

MAROLLEAU, née RAMBAULT, Gisèle le 30/06/2016 à CHATEAUBERNARD

ELZER Irmgard le 05/07/2016 à JARNAC

CORMIER, née SUIRE, Martine le 07/07/2016 à JARNAC

DUPONT Maurice le 14/07/2016 à JARNAC

GIROD, née BUCHER, Marguerite le 22/07/2016 à CHATEAUBERNARD

PARTHONNAUD, née FAURE, Geneviève le 01/08/2016 à CHATEAUBERNARD

BONNEVIE, née JARDINET, Hélène le 08/08/2016 à JARNAC



Les acteurs de la santé en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes se mobilisent

Contre les maladies graves, choisissez la vaccination !

C'est la rentrée !

Où en êtes-vous de vos vaccins ?

Faites le point avec un médecin, un pharmacien, un infirmier.

Je me protège. Je protège les autres. Je me vaccine !

Plus d'infos sur www.ars.aquitaine-limousin-poitou-charentes.sante.fr

Créez gratuitement votre carnet de vaccination électronique sur www.mesvaccins.net

Pour rester connecté avec vos vaccins !



« Moi(s) sans tabac » est une opération d'envergure organisée par la nouvelle Agence de Santé Publique en partenariat avec l'AMF, visant à inciter et accompagner les fumeurs à arrêter le tabac pendant 30 jours ; les chances d'arrêter de fumer étant multipliées par 5 au-delà de 28 jours de sevrage.

Ce défi est inspiré d'un dispositif anglais qui a permis d'augmenter de 50% le nombre de tentatives d'arrêt. En octobre, une grande campagne de communication sera lancée auprès des fumeurs via le 3989 ou sur le site Internet afin de préparer l'arrêt du tabac. En novembre, une seconde phase associera actions de communication et interventions locales pour soutenir les participants dans leur sevrage.

Contact : www.tabac-info-service.com